SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : DURALAY POWDER - RED

Code du produit :

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composant destiné à la fabrication de résine pour applications dentaires.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : Reliance Dental Mfg., Co.

Adresse: 5805 W. 117th Place, P.O. Box 38, Worth, IL 60482

Téléphone : 708-597-6694
Distributeur : ProDentis

Adresse: Port de Bonneuil – 9 route de la Darse – 94340 BONNEUIL-SUR-MARNE

Téléphone : +33(0) 1 55 96 15 70 Courriel : info@prodentis.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : 800-535-5053

Société/Organisme:

Autres numéros d'appel d'urgence

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce mélange n'est pas classé.

D26/27/20

2.2. Éléments d'étiquetage

K36/37/38	irritant pour les yeux, les voles respiratoires et la peau.	
S3	Conserver dans un endroit frais	
S7	Conserver le récipient bien fermé.	
S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.	
S20	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.	
S29	Ne pas jeter les résidus à l'égout.	
S37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.	

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2. Mélanges

Composition:

Composition:				
Identification	Nom	Classification	%	
CAS 9011-14-7	POLYMER		60 <= x % < 100	
CAS: 84-66-2	DIAKYLPHTALATE		0	
EC: 201-550-6			0 <= x % < 20	
CAS: 94-36-0	BENZOYL PEROXIDE	E; R3 - O; R7 - Xi; R36 - R43	0 <= x % < 10	
EC: 202-327-6				

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Transporter le patient à l'air libre.

<u>En cas de contact avec les yeux</u>: Si le produit pénètre dans les yeux, rincer abondamment avec de l'eau douce et propre pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

<u>En cas de contact avec la peau :</u> Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon durant au moins 15 minutes. Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

Fiche de données de sécurité

Selon Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire absorber par la bouche.

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser : poudres polyvalentes, dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La poussière de polymère est combustible. Les limites d'explosivité des particules de polymère en suspension dans l'air sont environ celles de la poussière de charbon.

5.3. Conseils aux pompiers

Évitez les méthodes d'extinction qui peuvent générer des nuages de poussière. Le jet d'eau peut disperser la poussière dans l'air, produisant un risque d'incendie et un possible risque d'explosion en cas d'exposition à une source d'inflammation

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Avant de nettoyer tout déversement ou fuite, les personnes impliquées doivent porter un équipement approprié de protection individuelle (par exemple, des lunettes, des gants).

Balayer pour éviter les risques de glissade. Eviter les particules en suspension lors du nettoyage. L'éliminer correctement conformément aux réglementations en vigueur. Lavez toutes les zones touchées avec beaucoup d'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser dans des endroits bien aérés. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer la poussière.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker les contenants dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil, d'autres sources de lumière, ou sources de chaleur intense. Garder le récipient fermé pour empêcher l'absorption de l'eau et de la contamination. Éviter le contact prolongé avec le produit. Utilisez dans un endroit bien ventilé. Après utilisation, se laver les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

BENZOYL PEROXIDE 94-36-0 VME: 5 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux / du visage: Selon l'utilisation de ce produit, des lunettes de sécurité ou des lunettes peuvent être portées conformes au règlement 29 CFR 1910.133 ou la norme européenne EN166.

Assurez-vous que d'une station de lavage oculaire, d'un évier ou lavabo est disponible en cas d'exposition pour les yeux.

Protection des mains / de la peau: Porter des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée.

Protection du corps: Porter des vêtements de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée.

Protection respiratoire: Veiller à une ventilation adéquate. Aucune protection respiratoire n'est requise dans des circonstances typiques d'utilisation ou de la manipulation.

Fiche de données de sécurité

Selon Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Etat Physique : Poudre fine Couleur : Pouge amande

Odeur: NA.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH de la substance/mélange : NA Point d'ébullition : NA Point de congélation / fusion: NA Température d'auto-inflammation : NA Point Eclair: NA Pression de vapeur : NA Densité: NA Solubilité: insoluble

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Température au delà de 240 °C

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Méthacrylate monomère et oxydes de carbone lors de la combustion

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ce produit n'a pas été testé sur les animaux pour obtenir des données de toxicologie. Il existe des données toxicologiques pour les composants du produit, que l'on trouve dans la littérature scientifique.

Yeux: Peut être irritant pour les yeux en cas de forte surexposition, quel que soit le fait générateur. Les symptômes de surexposition peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons, une irritation, sensation de brûlure et larmoiement. Eviter le contact de la poussière avec les yeux.

Ingestion: Ne devrait pas causer d'effets nocifs. L'ingestion de grandes quantités peut être irritant si le produit est avalé, il peut causer des nausées, des maux de tête, vomissements et / ou diarrhée.

Peau: Peut être irritant pour la peau chez certaines personnes sensibles, en particulier après un contact prolongé et / ou répété. Un contact prolongé ou répété peut causer des rougeurs, des brûlures, assèchement, des gerçures et des dermatoses. Les personnes atteintes de troubles préexistants de la peau peuvent être plus sensibles à ce produit. Inhalation: Peut être irritant pour les yeux en cas de forte surexposition, quel que soit le fait générateur. La vapeur ou la buée peut provoquer une irritation des voies respiratoires, des nausées, la dépression du système nerveux central telle que la somnolence, des étourdissements, perte de coordination et fatigue.

Les personnes ayant une déficience pulmonaire ou des conditions similaires à l'asthme peuvent éprouver des difficultés respiratoires supplémentaires.

Dangers chroniques: Aucun danger connu.

Cancérogénicité: peroxyde de benzoyle inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme selon IARC. Aucun des autres composants de ce produit sont listés par IARC, le NTP, l'OSHA ou l'ACGIH comme étant cancérigènes.

Mutagnénicité: Ce produit n'est pas rapporté pour produire des effets mutagènes chez les humains.

Embryotoxicité: Ce produit n'est pas rapporté pour produire des effets embryotoxiques chez l'homme.

Tératogénicité: Ce produit n'est pas rapporté provoque des effets tératogènes chez les humains.

Toxicité pour la reproduction: Ce produit n'est pas rapporté pour causer des effets sur la reproduction humaine.

Selon Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Il n'existe pas de données spécifiques disponibles pour ce produit, mais de très importants rejets de ce produit peuvent être dangereux pour l'environnement aquatique.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air.

Code UN: POLYMER, NOI

Classe de danger: Groupe d'emballage:

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée n'est disponible.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellé des phrases R mentionnées à la section 3 :

R3 Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

R7 Peut provoquer un incendie.

R36 Irritant pour les yeux.

R43 Peut entrainer une sensibilisation par contact avec la peau.